REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES



Conseiller Général du 2e Canton de Nice
Directeur Commercial
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Croix de Guerre 1939-1945
Officier dans l'Ordre du Mérite National

1re Circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 23 ET 30 JUIN 1968

Profession de Foi

Joseph ROBAUT

Ve REPUBLIQUE

UNION POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis toujours je vis parmi vous, autour de vous, avec vous.

Vous m'avez désigné pour siéger durant 18 ans (1947-1965) au Conseil Municipal de Nice, comme Conseiller Municipal et adjoint au Maire.

Pendant 5 ans aussi j'ai été Député suppléant de cette circonscription.

Depuis 1958 je suis le Conseiller Général du 2e canton de cette circonscription.

J'ai aidé de mon mieux tous ceux qui sont venus à moi et j'ai conscience d'avoir contribué à soulager bien des peines et des misères, tant celles qui se sont manifestées que celles au devant desquelles j'ai pu aller.

Les élections législatives auront lieu le 23 juin 1968.

J'AI L'INSIGNE HONNEUR D'ETRE LE SEUL CANDIDAT DE LA 1re CIRCONSCRIPTION INVESTI PAR L'UNION POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE.

Mon suppléant est mon ami Pierre BOLDRON, 49 ans, hôtelier à Nice, homme loyal, au passé glorieux, fort estimé. Son concours m'est infiniment précieux.

C'est avec sérénité et conscience d'avoir loyalement, sérieusement et chrétiennement accompli mon devoir jusqu'à ce jour, que je viens à nouveau devant vous faire acte de candidature pour défendre une position qui pour moi a toujours été la même :

— ma conduite politique étant dictée depuis juin 40 par le général De Gaulle,

— mon investiture officielle, ce jour, étant la consécration de mes actes civiques et politiques passés.

La France vient de vivre, et risque de vivre encore, des journées dramatiques.

NOUS NE DEVONS PLUS NOUS DIVISER, NOUS DEVONS NOUS REGROUPER :
— POUR NOUS DRESSER DEVANT LE TOTALITARISME ET L'ANARCHIE QUE VOUDRAIENT NOUS IMPOSER LES DRAPEAUX ROUGE ET NOIR.

— POUR DEFENDRE LA LIBERTE DE PENSEE, D'EXPRESSION ET DE TRAVAIL.

L'APPEL DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A PERMIS DE DEMONTRER DE FAÇON ECLATANTE LE DESIR D'ORDRE ET DE PAIX CIVILE DE LA GRANDE MAJORITE DES FRANÇAIS.

Pour l'immédiat il faut rétablir cette paix dans l'ensemble du pays, aussi bien sur le plan social que sur le plan de l'Université par la formule de la participation et permettre que ces grandes réformes obligatoires dans un pays moderne soient décidées par chacun d'entre nous librement.

Cette élection nous en donne l'occasion par la désignation d'un Parlement dans lequel se dégagera une majorité solide, convaincue et décidée à faire triompher le bon droit de tous dans une société adaptée aux exigences modernes.

Le premier dialogue qui s'ouvre sur le plan politique est ce scrutin, par lequel vous exprimerez librement votre désir de :

— défendre nos institutions,
— et faire des réformes obligatoires.

La France ne veut que le drapeau tricolore.

Je l'ai toujours défendu et pour continuer à le faire votre sympathie agissante et votre précieux concours m'assureront de toute la confiance que vous voudrez bien me donner ou me renouveler.

Joseph ROBAUT.



Suppléant éventuel :

Pierre BOLDRON

Hôtelier
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Croix de Guerre 1939-1945
Rosette de la Résistance

IMP UNIVERSELLE · NICE